L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

L'Encyclique « Evangelii Præcones »

Datée du 2 juin 1951, en la fête de saint Eugène Ier, pape, elle a paru dans les *Acta Apostolicæ Sedis* du 6 juillet. Mais le texte latin avait déjà été publié dans l'*Osservatore Romano* du 17 juin. Nous donnons ici la traduction française parue dans la *Documentation Catholique* (n° 1098, 1er juillet 1951, col. 769-790) [1].

L'encyclique a pour objet : « le développement des Missions » (*De sacris Missionibus provehendis*), le même que celui de *Rerum Ecclesiæ* (28 février 1926, cf. *Ami* du 1er avril 1926, p. 194-199). Ces deux documents constituent, avec la Lettre apostolique de Benoît XV : *Maximum illud* sur « la propagation de la foi à travers le monde » (30 novembre 1919), une Somme de la doctrine missionnaire de l'Eglise.

A nos vénérables frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires locaux en paix et communion avec le Siège Apostolique,

PIE XII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Introduction

Les prédicateurs de l'Evangile qui, dans des champs de travail presque infinis, peinent « pour que la parole de Dieu poursuive sa course et soit en honneur » (II *Thess.*, III, 1), sont, d'une façon particulière, présents à Notre esprit et à Notre cœur au cours de la vingt-cinquième année qui s'écoule depuis la promulgation par Notre prédécesseur d'immortelle mémoire, Pie XI, de l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ* [2], dans laquelle il donnait des règles très sages pour le développement toujours plus grand des Missions catholiques. En considérant combien pendant cette période une aussi sainte cause a progressé, Nous sommes pénétré d'une grande joie. En effet — comme Nous avons eu l'occasion de l'affirmer le 24 juin 1944 en Nous adressant dans une audience aux directeurs des œuvres missionnaires pontificales, — « l'ardeur et le zèle déployés par les propagateurs de la religion chrétienne, aussi bien dans les régions déjà éclairées par la lumière de l'Evangile que dans les nations où celle-ci n'a pas encore resplendi, ont atteint une intensité et un développement tels que jamais peut-être on n'en a noté dans les annales des Missions catholiques » [3].

Actuellement, cependant, en ces temps pleins de troubles et de menaces, où de nombreux peuples sont séparés les uns des autres par des oppositions réciproques, il Nous semble particulièrement opportun de recommander cette cause une fois de plus, attendu que les messagers de l'Evangile conseillent à tous les hommes la bonté humaine et chrétienne et les exhortent à des rapports fraternels qui s'élèvent au-dessus des rivalités et des frontières nationales.

Voilà pourquoi, lorsque, dans les circonstances rappelées plus haut, Nous Nous adressions aux directeurs des œuvres missionnaires, Nous leur disions entre autres choses : « ...La nature de votre charge, qui n'est restreinte par aucune limite nationale, ainsi que votre travail commun et fraternel font ressortir aux yeux de tous ce caractère remarquable de l'Eglise catholique qui n'admet pas la discorde, qui fuit les désaccords et demeure absolument étrangère aux divisions qui troublent les peuples et parfois les bouleversent misérablement ; Nous parlons de la foi chrétienne, de la charité chrétienne envers tous les hommes, qui se transportent au delà de tous les partis en guerre, au delà des frontières de tous les Etats, au delà de tous les territoires et de tous les océans, qui vous excitent et vous stimulent tous et chacun à atteindre le but que vous vous êtes fixé et qui consiste à étendre le royaume de Dieu à toutes les parties de la terre » [4].

C'est pourquoi, profitant volontiers de l'occasion offerte par le 25e anniversaire de l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ*, Nous louons avec grande joie le travail déjà accompli et Nous vous exhortons tous à le poursuivre toujours avec la plus grande ardeur, vous tous vénérables frères dans l'épiscopat, vous, propagateurs de l'Evangile, ministres sacrés et chacun des fidèles, soit qu'ils travaillent dans les territoires qui sont encore pays de Mission, soit qu'en un point quelconque de la terre, par des prières adressées à Dieu, par la formation et l'aide apportées aux candidats se destinant aux Missions, ou bien enfin en quêtant des aumônes, ils viennent en aide à cette cause si importante.

[1] Cette traduction avait été communiquée par la Cité du Vatican, et les sous-titres sont ceux de la version italienne (*Osservatore Romano*, 17 juin 1951).

[2] *Acta Ap. Sedis*, 1926, p. 65 sq. — *Actes de Pie XI* (Edit. Bonne Presse, t. III, p. 143).

[3] *A. A. S.*, 1944, p. 209.

[4] *A. A. S.*, 1944, p. 207.

Progrès

Nous aimons d'abord parler brièvement ici des progrès réalisés. En 1926, on comptait 400 Missions ; actuellement, on en compte 600 ; alors, les catholiques n'atteignaient pas 15 millions ; aujourd'hui, ils sont près de 20.800.000. En cette même année 1926, les prêtres, soit venus de l'extérieur, soit des Missions mêmes, étaient 14.800 ; aujourd'hui, ils sont plus de 26.800. A cette époque, tous les pasteurs chefs de Missions étaient étrangers ; en vingt-cinq ans, 88 de ces Missions ont été confiées au clergé indigène, et comme, en de nombreux endroits, la hiérarchie ecclésiastique est déjà normalement constituée avec des évêques choisis parmi les habitants du lieu, il apparaît encore plus clairement que la religion de Jésus-Christ est vraiment catholique et qu'elle ne peut être considérée comme étrangère en aucun point de la terre.

C'est ainsi que, pour donner des exemples, au Pakistan et en certaines régions de l'Afrique, la hiérarchie ecclésiastique a été établie selon les lois canoniques ; trois Conciles « pléniers » de très grande importance ont été réunis : le premier en 1934, en Indochine ; le second en 1937, en Australie, et le troisième l'an dernier, aux Indes. Les Petits Séminaires ont grandement augmenté en nombre et en qualité ; les Grands Séminaires qui, il y a vingt-cinq ans, n'étaient que 1.770, sont à présent 4.300, et de nombreux Séminaires régionaux ont été construits.

A Rome, au collège de la Propagande, un Institut missionnaire a été fondé ; à Rome, également, et en d'autres endroits, de nombreuses chaires de missiologie ont été constituées. A Rome, encore, le collège Saint-Pierre a été institué pour la formation plus complète des prêtres indigènes aux sciences sacrées, à la vertu et à l'apostolat. Deux nouvelles Universités ont été fondées ; les collèges, qui, précédemment, étaient environ 1.600, sont aujourd'hui plus de 5.000 ; les écoles élémentaires et moyennes sont à peu près deux fois plus nombreuses qu'alors ; on peut dire également que le nombre de dispensaires et des hôpitaux, où sont soignés toutes sortes de malades, d'infirmes et de lépreux, a doublé. De plus, l'*Union missionnaire du clergé* a pris, pendant ces années, un développement considérable ; l'agence *Fides* a été créée, dont le but est de rechercher, rédiger et diffuser les nouvelles religieuses ; la presse missionnaire a presque partout augmenté ses éditions et ses tirages ; de nombreux Congrès missionnaires ont été tenus, parmi lesquels il convient de signaler celui qui eut lieu l'an dernier à Rome pendant l'Année Sainte, et qui a fort bien montré tout ce qui a été réalisé dans cet ordre d'idées ; il n'y a pas longtemps, un Congrès eucharistique, tenu dans la Côte de l'Or, à Kumasi, a réuni dans une piété fervente un nombre remarquable d'assistants ; finalement, en faveur de l'Œuvre pontificale de la Sainte-Enfance, Nous avons désigné un jour spécial chaque année, destiné à la promouvoir par la prière et les aumônes [5] ; tous ces faits montrent clairement que les œuvres d'apostolat répondent comme il se doit aux changements de conditions et aux besoins nouveaux par de nouvelles méthodes et des entreprises plus adaptées.

[5] Epist. *Præses Consilii* (*A. A. S.*, 1951, p. 88-89).

Il ne faut pas omettre de signaler que, durant cette période, cinq délégations apostoliques ont été juridiquement constituées en diverses régions qui dépendent du Conseil suprême de la Propagande ; en outre, bon nombre de territoires dépendent désormais de nonces et d'internonces apostoliques. Nous aimons, à ce sujet, déclarer que la présence et le zèle de ces prélats ont déjà porté des fruits très abondants ; ils ont surtout obtenu que les œuvres missionnaires, mieux organisées et s'aidant mutuellement davantage, concourent plus efficacement au même but. Nos légats ont aussi grandement concouru à cette même fin en visitant chaque région, en participant, revêtus de Notre autorité, à des réunions épiscopales dans lesquelles les Ordinaires locaux mettaient en commun leur expérience en vue du bien général pour déterminer des méthodes d'apostolat plus convenables et plus faciles. Ce concours fraternel de la foi et des œuvres eut aussi cet avantage que les autorités civiles et ceux qui ne partagent pas la foi catholique eurent une plus grande estime de la religion chrétienne.

Ce que Nous venons de rappeler brièvement des progrès des Missions pendant ces vingt-cinq dernières années, et ce que Nous avons pu voir pendant l'Année Sainte — lorsque des foules importantes affluaient à Rome des régions lointaines cultivées par les prédicateurs de l'Evangile pour obtenir les dons de Dieu et Notre Bénédiction — ces choses, disons-Nous, Nous incitent vivement à renouveler le vœu ardent de l'Apôtre des nations quand il écrivait aux Romains : « ...Pour vous communiquer quelque don spirituel qui puisse vous affermir, ou plutôt pour vous encourager chez vous mutuellement par la foi qui nous est commune à vous et à moi » (*Rom.*, I, 11-12).

Et il Nous semble que le divin Maître lui-même nous répète à tous ces paroles de consolation et d'exhortation : « Levez les yeux et voyez les champs : ils sont déjà blancs pour la moisson » (*Jo.*, IV, 35). Cependant, comme les propagateurs de la vérité chrétienne ne suffisent pas aux besoins actuels, à ces paroles répond en quelque sorte l'invitation du même divin Rédempteur : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont en petit nombre. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson » (*Matth.*, IX, 37-38).

Nous savons, assurément, et c'est grande consolation pour Notre cœur, que le nombre de ceux qu'un instinct surnaturel appelle à propager l'Evangile par toute la terre augmente heureusement de nos jours et ravive les espoirs de l'Eglise ; mais il reste encore beaucoup à faire, il reste beaucoup à obtenir de Dieu par d'humbles prières. Considérant les innombrables nations qui doivent être appelées par ces ouvriers évangéliques à l'unique bercail et à l'unique port du salut, Nous adressons au chef céleste des pasteurs ces paroles de l'Ecclésiastique : « De même que vous avez montré devant eux votre sainteté en nous, de même devant nous manifestez votre sainteté en eux, pour qu'ils apprennent, comme nous l'avons appris nous-mêmes, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous Seigneur » (*Eccli.*, XXXVI, 4-5).

Persécutions

Ces heureux accroissements des Missions ont été dus non seulement aux travaux des semeurs de la

parole divine, mais aussi au sang versé en abondance dans le témoignage du martyre ; car, au cours de ces dernières années, les persécutions les plus âpres contre l'Eglise naissante se firent sentir en certaines nations. De nos jours, même, telles régions de l'Extrême-Orient voient verser le sang pour la même cause. Nous apprenons, en effet, que pour avoir été courageusement fidèles à leur religion, de nombreux chrétiens, des religieuses missionnaires, des prêtres indigènes et même certains évêques, ont été chassés de leur domicile et privés de leurs biens ; ils souffrent de la faim hors de leur pays, ou bien sont jetés en prison ou en camp de concentration, ou même parfois sont sauvagement mis à mort.

C'est pour Notre cœur une très grande souffrance que de songer aux angoisses, aux douleurs, à la mort de ces fils très chers ; non seulement Nous les accompagnons tous de Notre amour de père, mais Nous en parlons avec un respect paternel, car Nous savons fort bien que leur rôle s'élève parfois jusqu'à la dignité du martyre. Jésus-Christ, le premier des martyrs, a déclaré : « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront vous aussi » (*Jo.*, xv, 20) ; « dans le monde, vous aurez de la tribulation ; mais, ayez confiance : moi, j'ai vaincu le monde » (*Jo.*, xvi, 33) ; « si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits » (*Jo.*, xii, 24-25).

Les messagers et propagateurs de la vérité et de la vertu chrétiennes qui, loin de leur patrie, trouvent la mort en s'acquittant de leur sainte fonction, sont des semences dont la volonté de Dieu fera un jour germer des fruits très abondants. C'est pourquoi l'apôtre Paul affirmait : « Nous nous glorifions dans nos tribulations » (*Rom.*, v, 3) ; et saint Cyprien, évêque et martyr, consolait et exhortait les chrétiens de son temps en ces termes : « Le Seigneur a voulu que nous nous réjouissions et que nous exultions dans les persécutions parce que lorsque les persécutions se produisent, c'est alors que se distribuent les couronnes de la foi, c'est alors que sont éprouvés les soldats de Dieu, c'est alors que les cieux sont ouverts aux martyrs. Nous n'avons pas, en effet, donné notre nom à la milice pour devoir songer uniquement à la paix et refuser le combat, alors que le Seigneur le premier a marché au combat, notre Maître en humilité, en patience et en souffrance, lui qui a fait le premier ce qu'il enseignait à faire, lui qui a souffert le premier pour nous ce qu'il exhortait à souffrir » [6].

Les semeurs de l'Evangile qui peinent aujourd'hui dans les régions lointaines font progresser une cause semblable à celle de l'Eglise primitive. Ceux, en effet, qui, avec les princes des apôtres Pierre et Paul, apportaient la vérité de l'Evangile à la citadelle de l'Empire romain, se trouvaient à Rome à peu près dans des conditions semblables. Quiconque considère l'Eglise qui naissait à cette époque la verra dépourvue de toutes ressources humaines, soumise aux difficultés, aux malheurs, aux attaques ; il ne pourra se défendre d'un sentiment d'admiration en voyant que la troupe pacifique des chrétiens a vaincu une puissance telle qu'il n'y en avait peut-être jamais eu de plus grande. Or, ce qui est arrivé alors arrivera encore sans aucun doute maintes et maintes fois. De même que le jeune David, se confiant plus dans le secours divin que dans sa fronde, jeta à terre le géant Goliath que protégeait une cuirasse, ainsi, cette société divine que le Christ a fondée ne pourra jamais être vaincue par aucune puissance terrestre, mais elle triomphera d'un front serein de toutes les attaques. Bien que Nous sachions que cela soit l'effet de promesses divines qui ne failliront jamais, Nous ne pouvons cependant Nous retenir d'exprimer Notre reconnaissance à tous ceux qui ont témoigné de leur foi courageuse et invincible en Jésus-Christ et à l'Eglise, colonne et fondement de la vérité (Cf *I Tim.*, iii, 15), tout en les exhortant à continuer toujours avec la même constance.

Nous recevons très souvent des nouvelles de cette foi invincible et de ce courage intrépide, et c'est pour Nous une grande consolation. S'il n'a pas manqué d'hommes pour s'efforcer de séparer les catholiques de ce Siège apostolique de Rome, sous prétexte que l'amour de chacun pour sa propre patrie et la fidélité envers elle requerraient une telle séparation, Nos fils ont pu et peuvent, à bon droit, répondre qu'ils ne le cèdent à aucun citoyen en matière de patriotisme, mais qu'ils veulent absolument jouir d'une juste liberté.

Le travail à accomplir

Ce qu'il faut bien avoir présent à l'esprit, et que Nous avons déjà signalé plus haut, c'est que le travail qui reste à faire demande un effort gigantesque et d'innombrables travailleurs. Rappelons-nous qu'une immense multitude de nos frères « demeure assise dans les ténèbres et l'ombre mortelle » (*Ps.*, cvi, 10), et que leur nombre est de l'ordre d'un milliard. C'est pourquoi semble résonner encore l'ineffable gémissement du Cœur très aimant de Jésus-Christ : « J'ai aussi d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail ; celles-là, également, il faut que je les conduise, et elles écouteront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul pasteur » (*Jo.*, x, 16).

Et il ne manque pas de pasteurs, comme vous le savez, vénérables frères, qui s'efforcent d'écarter les brebis de cet unique bercail, de cet unique port du salut ; vous savez aussi que ce péril est, en certains endroits, plus grand de jour en jour. C'est pourquoi, considérant devant Dieu cette immense multitude d'hommes qui sont encore privés de la vérité évangélique, et mesurant toute la gravité du danger dans lequel tant d'hommes se trouvent, soit à cause de l'extension du matérialisme athée, soit à cause d'une certaine doctrine qui se dit chrétienne, mais qui est, en fait, imbue des idées et des erreurs communistes, Nous sommes saisi d'une vive angoisse et poussé à promouvoir partout et de toutes Nos forces les œuvres de l'apostolat, et Nous considérons comme adressée à Nous-même l'exhortation du prophète : « Crie à pleine voix, ne te retiens pas, fais retentir ta voix comme la trompette » (*Is.*, lviii, 1).

Et Nous recommandons à Dieu, d'une manière spéciale, dans Nos prières, les ouvriers apostoliques qui s'adonnent aux Missions dans les régions intérieures de l'Amérique latine, car Nous savons à

[6] *S. Cypriani Epist.* lvi ; *P. L.* iv, 351 A.

quels dangers, à quelles embûches ils sont exposés par les erreurs cachées ou manifestes que répandent les non-catholiques.

Le missionnaire

Dans l'intention de rendre plus efficace l'activité des prédicateurs de l'Evangile, et pour qu'aucune goutte de leur sueur et de leur sang ne soit répandue en vain, Nous voulons exposer ici brièvement des principes et des règles selon lesquels l'action et le zèle des missionnaires doivent être conduits.

Il convient tout d'abord de remarquer que celui qui, par une inspiration surnaturelle, est appelé à faire fleurir, chez les nations païennes et lointaines, la vérité de l'Evangile, est destiné à une fonction tout à fait grande, tout à fait élevée. Il consacre, en effet, sa vie à Dieu pour propager son règne jusqu'aux extrémités de la terre. Celui-ci ne recherche pas ses propres avantages, mais ceux de Jésus-Christ (Cf. *Phil.*, II, 21). Celui-ci, enfin, considère comme adressées particulièrement à lui-même ces phrases magnifiques de l'Apôtre des gentils : « Nous faisons fonction d'ambassadeurs... pour le Christ » (*II Cor.*, v, 20) ; « si nous vivons dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair » (*II Cor.*, x, 3) ; « je me suis fait faible avec les faibles, afin de gagner les faibles » (*I Cor.*, IX, 22).

Il doit donc considérer comme une seconde patrie la terre à laquelle il vient porter la lumière de l'Evangile, et l'aimer comme il convient ; si bien qu'il ne recherche pas d'avantages matériels, ni les intérêts de son pays ou de son Institut religieux, mais bien ce qui concerne le salut des âmes. Assurément, il doit avoir un grand amour pour son pays et pour son Institut, mais il doit aimer encore davantage l'Eglise. Et qu'il se souvienne que son Institut ne tirera aucun profit de ce qui s'oppose au bien de l'Eglise.

En outre, il est nécessaire que ceux qui sont appelés à ce genre d'apostolat, alors qu'ils sont encore dans leur patrie, soient non seulement formés à toutes les vertus et instruits de toutes les connaissances ecclésiastiques, mais il faut encore qu'ils apprennent les doctrines et acquièrent les connaissances particulières qui leur seront un jour de la plus grande utilité quand ils s'acquitteront en pays étrangers de leur office de messagers de l'Evangile. C'est pourquoi ils doivent connaître et manier les langues, celles surtout qui leur seront un jour nécessaires ; il faut qu'ils soient également suffisamment initiés à la médecine, à l'agriculture, à l'ethnographie, à l'histoire, à la géographie et autres sciences du même genre.

Le but des Missions

Le but des Missions, comme chacun sait, est d'abord de faire resplendir pour de nouveaux peuples la lumière de la vérité chrétienne et de susciter de nouveaux chrétiens. Mais le but dernier auquel elles doivent tendre — et qu'il faut toujours avoir sous les yeux — c'est que l'Eglise soit fermement et définitivement établie chez de nouveaux peuples, et qu'elle reçoive une hiérarchie propre, choisie parmi les habitants du lieu.

Dans la lettre que le 9 août de l'année dernière Nous avons adressée à Notre cher Fils le cardinal Pierre Fumasoni-Biondi, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Nous écrivions entre autres choses : « L'Eglise, assurément, n'a nullement le dessein de dominer les peuples ou de s'emparer du pouvoir temporel : son seul désir est de porter à toutes les nations la lumière surnaturelle de la foi, de favoriser le développement de la civilisation humaine et civile, et la concorde entre les peuples »[7].

Dans la Lettre apostolique *Maximum illud*[8], de Notre Prédécesseur Benoît XV, datée de 1919, ainsi que dans l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ*[9], de Notre Prédécesseur immédiat, Pie XI, il était proclamé que les missions devaient s'efforcer, comme vers leur but suprême, d'établir l'Eglise dans de nouvelles terres. Et Nous-même, lorsqu'en 1944, comme Nous l'avons rappelé ci-dessus, Nous avons reçu les directeurs des œuvres missionnaires. Nous avons déclaré : « Le dessein que les prédicateurs de l'Evangile embrassent avec courage et générosité consiste à étendre l'Eglise à de nouvelles régions, de telle sorte qu'elle y fixe des racines toujours plus profondes, et qu'après s'y être développée, elle puisse, le plus tôt possible, y vivre et y fleurir, sans l'aide des œuvres missionnaires. Ces œuvres missionnaires, en effet, ne cherchent pas leur propre intérêt, mais il faut qu'elles tendent de toutes leurs forces à atteindre le but élevé dont Nous venons de parler ; lorsqu'elles l'auront atteint, elles se consacreront volontiers à d'autres entreprises »[10]. « C'est pourquoi les propagateurs de l'Evangile ne résident pas dans les champs d'apostolat déjà cultivés, comme s'ils y étaient à demeure, mais leur mission est plutôt de faire briller sur toute la terre la vérité de l'Evangile et de consacrer cette terre par la sainteté chrétienne. L'entreprise que se sont proposée les missionnaires est, en effet, la suivante : étendre d'une région à l'autre, d'un pas chaque jour plus rapide, jusqu'à la demeure la plus éloignée et la plus inconnue, jusqu'à l'homme le plus éloigné et le plus inconnu, le règne du divin Rédempteur, qui est ressuscité, triomphant de la mort, et à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre » (Cf. *Matth.* XXVIII, 18)[1].

Le clergé indigène

Il est clair, cependant, que l'Eglise ne peut s'établir convenablement en de nouvelles régions, à moins que les institutions et les œuvres n'y soient organisées comme il faut, à moins surtout qu'un clergé indigène à la hauteur des besoins n'y soit créé et formé. Nous aimons, pour cela, répéter, en les empruntant à l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ*, ces phrases graves et sages : « ...S'il faut prendre soin que chacun d'entre vous ait le plus grand nombre possible d'élèves indigènes, appliquez-vous, en outre, à les former comme il convient, à la sainteté que demande la vie sacerdotale, à cet esprit d'apostolat uni au désir du salut de leurs frères qui les rendra capables de sacrifier même leur vie pour leurs concitoyens »[2].

[7] *Epist. Perlibenti equidem* (*A. A. S.*, 1950, p. 727).
[8] *A. A. S.*, 1919, p. 440 sq. *Actes de Benoît XV*, t. II, p. 80.
[9] *A. A. S.*, 1926, p. 65 sq.
[10] *A. A. S.*, 1944, p. 210.
[1] *A. A. S.*, 1944, p. 208.
[2] *A. A. S.*, 1926, p. 76.

« Supposez qu'une guerre ou d'autres événements politiques remplacent dans un territoire de Mission un régime par un autre, et que le départ des missionnaires de telle nation soit demandé ou décrété ; supposez — ce qui arrivera, certes, plus difficilement — que des indigènes parvenus à un certain degré de culture et ayant atteint une certaine maturité politique veuillent, pour obtenir leur autonomie, chasser de leur territoire les fonctionnaires, les troupes et les missionaires de la nation qui leur commande, et ne puissent y arriver qu'au moyen de la force, quelle ruine, Nous le demandons, ne menacerait pas l'Eglise en ces régions, si on n'avait entièrement pourvu aux besoins des nouveaux chrétiens en disposant comme un réseau de prêtres indigènes sur tout le territoire ? » [3]

En voyant réalisé, en de nombreuses régions de l'Extrême-Orient, ce que Notre Prédécesseur immédiat écrivait dans une sorte de pressentiment, Nous sommes saisi d'une grande douleur. Les florissantes Missions qui s'y trouvaient, déjà blanches pour la moisson (Cf. *Jo.*, IV, 35), sont actuellement, hélas ! dans les plus grandes difficultés. Qu'il nous soit permis d'espérer que les peuples de Corée et de Chine, remarquables par leurs dons naturels d'humanité et de noblesse, et qui depuis longtemps ont brillé par la splendeur de leur civilisation, seront le plus tôt possible libérés non seulement des conflits et des guerres qui les bouleversent, mais aussi de cette doctrine néfaste qui ne cherche que les biens d'ici-bas et refuse les biens célestes ; qu'ils estiment aussi à leur juste prix la charité et le courage chrétien des missionnaires étrangers et des prêtres indigènes qui, au prix de leurs fatigues et, s'il le faut, au risque de leur vie, ne cherchent rien d'autre que le vrai bien du peuple.

Nous rendons grâces à Dieu de ce que dans l'un et l'autre pays, un clergé de choix et déjà nombreux, s'est levé du milieu de ces populations pour l'espérance de l'Eglise, et de ce que plusieurs diocèses ont été confiés à des évêques de ces pays. Si on a pu, finalement, en arriver là, l'éloge doit en revenir aux missionnaires étrangers.

A ce sujet, toutefois, il Nous semble opportun de noter un point, que Nous estimons digne de considération attentive, quand les Missions, qui étaient auparavant confiées au clergé étranger, passent pour la direction et leurs développements aux mains des évêques et des prêtres nationaux. L'Institut religieux dont les membres ont labouré au prix de leur sueur le champ du Seigneur, lorsqu'un décret du Conseil supérieur de la Propagation de la Foi confie à d'autres ouvriers la vigne cultivée par eux et déjà couverte de fruits, ne doit pas nécessairement l'abandonner tout à fait ; mais ce sera faire œuvre utile et convenable que de continuer à aider le nouvel évêque choisi dans le peuple du lieu. De même, en effet, que dans tous les autres diocèses du monde, des religieux aident la plupart du temps l'évêque local, de même, dans les régions de Missions, les religieux, bien qu'originaires d'une autre nation, ne cesseront pas de mener le saint combat comme des troupes auxiliaires ; et c'est ainsi que se réalisera, heureusement, ce que le divin Maître a déclaré au puits de Sichar : « Le moissonneur reçoit son salaire et recueille des fruits pour la vie éternelle, pour que le semeur se réjouisse en même temps que le moissonneur » (*Jo.*, IV, 36).

L'Action catholique dans les Missions

Nous désirons, en outre, adresser par cette Encyclique Notre exhortation non seulement aux missionnaires, mais aussi aux laïques, qui, « de grand cœur et de bon gré » (*II Macch.*, I, 3), militant dans les rangs de l'Action catholique, prêtent leur concours aux Missions.

On peut, certes, assurer que le concours des laïques, que nous appelons aujourd'hui Action catholique, n'a jamais manqué depuis les origines de l'Eglise ; bien plus, il a fourni aux apôtres et aux autres propagateurs de l'Evangile une aide considérable, et la religion chrétienne lui dut un développement important. C'est ainsi que l'Apôtre des gentils nomme à ce sujet Apollos, Lydie, Aquila, Priscille, Philémon ; dans l'Epître aux Philippiens, il écrit : « Et toi aussi, mon fidèle compagnon, je te prie de venir en aide à celles qui ont combattu pour l'Evangile avec moi, avec Clément et mes autres collaborateurs dont les noms sont dans le livre de vie » (*Phil.* IV, 3).

De même, chacun sait que la doctrine chrétienne a été répandue le long des voies consulaires non seulement par les évêques et les prêtres, mais aussi par les magistrats, les soldats et les particuliers. De nombreux milliers de fidèles, qui venaient de recevoir la foi chrétienne et dont les noms sont aujourd'hui inconnus, brûlant du désir de propager la nouvelle religion qu'ils avaient embrassée, se sont efforcés de préparer la voie à la vérité évangélique ; c'est pourquoi, en une centaine d'années, le nom chrétien et la vertu chrétienne étaient parvenus à toutes les principales villes de l'Empire romain.

Saint Justin, Minucius Félix, Aristide, le consul Acilius Glabrion, le patrice Flavius Clemens, saint Tarcisius, des saints et des saintes martyrs presque innombrables, pour avoir, par leurs peines et leur sang répandu, fortifié et fécondé l'Eglise grandissante, peuvent être dits en quelque sorte les avant-gardes et les précurseurs de l'Action catholique. Nous aimons ici rapporter la phrase magnifique de l'auteur de la lettre à Diognète, qui semble aujourd'hui encore un avertissement d'actualité : « Les chrétiens... habitent des patries particulières, mais comme des locataires..., toute région étrangère est pour eux une patrie, et toute patrie, une terre étrangère » [4].

Pendant les invasions barbares du moyen âge, nous voyons des hommes et des femmes du premier rang aussi bien que d'humbles artisans et d'énergiques femmes du peuple chrétien s'efforcer de tout leur pouvoir de convertir authentiquement leurs concitoyens à la religion de Jésus-Christ et d'y conformer leurs mœurs, mais aussi bien de sauver la religion et la cité, en cas de danger. Avec Notre immortel Prédécesseur Léon le Grand, qui s'opposa fortement à l'invasion de l'Italie par Attila, se trouvaient, nous dit la tradition, deux personnages consulaires. Lorsque les terribles bandes des Huns assiégeaient Paris, la sainte vierge Geneviève,

[3] *A. A. S.*, 1926, p. 75.

[4] *Epist. ad Diognetum V*, 5 ; Ed. Funk, I, 399.

qui mettait ses délices dans les prières ininterrompues et les âpres pénitences, veilla selon ses forces, avec une admirable charité, sur les âmes et les corps de ses concitoyens. Théodelinde, reine des Lombards, appelle instamment son peuple à embrasser la religion chrétienne. En Espagne, le roi Récarède s'efforce de ramener de l'hérésie arienne à la vraie foi le peuple qui lui est confié. En Gaule, on trouve non seulement de saints évêques qui — comme Remi, évêque de Reims ; Césaire, évêque d'Arles ; Grégoire, évêque de Tours ; Eloi, évêque de Noyon, et plusieurs autres — brillèrent par leur vertu et leur zèle apostolique, mais on peut voir des reines qui, durant cette époque, enseignent aux ignorants et aux humbles la vérité chrétienne, nourrissent les malades, les affamés et toutes sortes de malheureux ; c'est ainsi, pour donner des exemples, que Clotilde attire si bien le cœur de Clovis à la religion chrétienne, qu'elle finit par l'amener à accepter volontiers le Baptême ; Radegonde et Bathilde recueillent avec la plus grande charité les malades, et soignent les lépreux. En Angleterre, la reine Berthe reçoit, à son arrivée, saint Augustin, l'apôtre de cette nation, et par ses efforts, persuade son mari Ethelbert d'accepter avec bienveillance les préceptes de l'Evangile. A peine les Anglo-Saxons, nobles ou roturiers, hommes ou femmes, vieillards ou jeunes gens, ont-ils embrassé la foi, comme poussés par un instinct de la grâce, ils lient aussitôt avec le Siège apostolique des liens très étroits de piété, de fidélité, de respect.

De la même manière, en Allemagne, c'est un spectacle merveilleux de voir saint Boniface et ses compagnons parcourir ces régions dans leurs voyages apostoliques et les arroser généreusement de leurs sueurs. Les fils et les filles de cette nation courageuse et généreuse, dans un élan d'ardeur, prêtèrent leur aide et le secours de leur zèle aux moines, aux prêtres, aux évêques, pour que la lumière de la vérité évangélique brillât chaque jour davantage sur ces vastes régions, et pour que les préceptes chrétiens et la vertu chrétienne progressent, de jour en jour, et portent plus abondamment des fruits de salut.

Il n'y a donc aucune époque où l'Eglise catholique, non seulement par le travail infatigable du clergé, mais aussi avec l'aide demandée aux laïques, n'ait assuré de nouveaux développements à la religion et n'ait également amené les peuples à une plus grande prospérité sociale. Tout le monde sait ce qu'ont fait à ce sujet une sainte Elisabeth en Hongrie ; un saint Ferdinand, roi en Castille ; un saint Louis IX, en France : par leur sainteté et leur zèle, ils ont étendu leurs bienfaits à tous les rangs de la société, soit en instituant des œuvres de bienfaisance, soit en propageant de toutes leurs forces la vraie religion, soit en défendant puissamment l'Eglise, soit surtout en donnant à tous l'exemple de leur vie. On n'ignore pas les mérites des fraternités du moyen âge dans lesquelles étaient groupés artisans et ouvriers des deux sexes qui, tout en poursuivant la vie séculière, avaient, néanmoins, devant les yeux, un idéal de perfection évangélique dont ils poursuivaient personnellement la recherche avec ardeur et vers lequel ils s'efforçaient, avec le clergé, d'orienter les autres.

Or, les conditions dans lesquelles on se trouvait aux premiers temps de l'Eglise, se retrouvent aujourd'hui dans la plupart des régions où travaillent les missionnaires ; ou du moins, les peuples dont ils ont le soin souffrent de besoins auxquels il fut nécessaire de répondre à l'âge suivant. C'est pourquoi il faut absolument que les laïques, se réunissant très nombreux dans les rangs de l'Action catholique, unissent là leur activité généreuse et zélée à l'apostolat hiérarchique du clergé. L'œuvre des catéchistes est assurément nécessaire, mais non moins nécessaire est l'activité attentive de ceux qui, sans recevoir aucun honoraire, mais uniquement poussés par l'amour de Dieu, se mettent à la disposition des prêtres pour les aider dans leurs fonctions.

Nous désirons donc que partout, selon ce qui est possible, des associations d'hommes catholiques, de femmes catholiques se constituent ; qu'il y en ait aussi pour les jeunes gens qui poursuivent leurs études, pour les ouvriers et les artisans, pour les sportifs ; qu'il y ait également des sociétés et de pieuses associations qui puissent être dites les troupes auxiliaires des missionnaires. Pour constituer et former ces groupes, que l'on s'attache toutefois plus à l'honnêteté, à la vertu, au zèle des membres, qu'à leur nombre.

Il faut remarquer, en outre, que rien ne concilie plus efficacement aux missionnaires la confiance des pères et mères de famille que le soin très attentif que l'on prend de leurs enfants. Ceux-ci, en convertissant leur esprit à la vérité chrétienne, et leurs mœurs à la vertu, concourront non seulement au bien de leur propre famille, mais aussi à la vigueur, à l'honneur et à l'illustration de toute la communauté ; et il arrivera souvent que si la vie de la communauté chrétienne était quelque peu affaiblie, ils la ramèneront heureusement à son ancienne vigueur.

Bien que, comme chacun sait, l'Action catholique soit principalement destinée à promouvoir les œuvres d'apostolat, rien n'empêche cependant que ceux qui en font partie soient également membres d'associations dont le but soit de conformer les institutions sociales et politiques aux principes et aux règles chrétiennes ; bien plus, le droit dont ils jouissent permet, et le devoir auquel ils sont tenus demande, qu'ils prennent part à ces associations, non seulement comme citoyens, mais aussi comme catholiques.

L'école et la presse

La jeunesse, surtout celle que l'on cultive par les lettres, les études supérieures et les arts libéraux, dirigera demain son époque et les affaires de son temps. Tous reconnaissent l'importance des soins et l'intérêt qu'il faut donner à l'instruction, aux écoles, aux collèges. Nous exhortons donc paternellement les supérieurs des Missions à ne rien épargner de leurs peines ni de leurs ressources pour développer de tout leur pouvoir ces entreprises. Les écoles, en effet, nouent d'opportunes relations entre les missionnaires et les païens de toute classe. La jeunesse, surtout, souple encore comme la cire, éprouve plus aisément le désir de comprendre, d'apprécier et d'embrasser la doctrine catholique. Ces jeunes plus instruits, comme on le sait, seront demain les chefs de l'Etat ; les masses les suivront comme leurs guides et leurs maîtres. Ainsi, l'Apôtre des nations présentait à l'élite la

plus docte la sagesse sublime de l'Evangile quand, sur l'Aréopage, il annonçait le Dieu inconnu. Si, après ces contacts, quelques-uns seulement se donnent tout à fait au Christ, un plus grand nombre éprouvera un attrait secret pour la beauté supérieure de cette religion et la charité de ceux qui la professent.

Ces écoles et collèges servent aussi éminemment à réfuter les erreurs de tout genre que répandent de plus en plus aujourd'hui et sans arrêt les non-catholiques et les communistes et qui ouvertement ou en secret sont versées dans les esprits surtout des jeunes.

Il n'est pas moins utile de publier et de répandre des écrits de circonstance. Il n'y a pas lieu, croyons-Nous, de Nous étendre là-dessus ; on sait assez l'influence des journaux, revues et tracts pour exposer la vérité et le bien, pour en imprégner les esprits, pour démasquer les erreurs camouflées, réfuter les mensonges qui attaquent la religion ou déforment au détriment des âmes les questions sociales violemment agitées. Nous louons donc vivement les pasteurs soucieux de répandre par la presse le plus possible des écrits de ce genre, solides et soignés dans leur présentation. On a déjà beaucoup entrepris en ce domaine, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'assistance sanitaire

Il Nous plaît de recommander ici vivement les œuvres et les établissements qui s'emploient dans la mesure du possible auprès des malades, des infirmes, des éprouvés de tous genres : hôpitaux, léproseries, dispensaires, hospices pour vieillards, maternités, orphelinats, refuges pour nécessiteux. Ces œuvres qui Nous paraissent pour ainsi dire les fleurs les plus belles du jardin où se dépensent les ouvriers de l'Evangile, font revivre sous Nos yeux en quelque sorte le divin Rédempteur en personne « qui passa en faisant le bien et guérissant les malades » (*Act.*, x, 38).

Ces prodiges de charité préparent souverainement les âmes des païens et les préparent à embrasser la foi et la pratique chrétiennes. Jésus-Christ lui-même en a fait aux apôtres la recommandation : « En quelque ville que vous entriez et qu'on vous reçoive..., guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous » (*Luc*, x, 8-9).

Il faut cependant que les religieux et les religieuses qui sentent l'appel de ces vocations fructueuses se donnent, avant de quitter leur patrie, l'aide intellectuelle et morale que requièrent aujourd'hui ces services. Il ne manque pas de religieuses, Nous le savons, qui, munies de diplômes officiels, ont poursuivi l'étude de maladies affreuses comme la lèpre et ont trouvé des remèdes adaptés ; on leur doit des louanges méritées. Nous les bénissons paternellement ainsi que tous les missionnaires qui se dépensent dans les léproseries, et Nous adressons à leur charité sublime l'hommage de Notre admiration.

Pour ce qui est de la médecine et de la chirurgie, il sera à propos évidemment d'appeler à l'aide des laïques diplômés, prêts à quitter volontiers leur patrie pour aider les missionnaires, mais aussi hommes de saine doctrine et de vertu.

L'assistance sociale

Nous en venons maintenant à un sujet qui n'a pas moins d'importance et de gravité ; Nous voulons dire un mot de la question sociale et de sa solution dans la justice et la charité. Pendant que les propos communistes se répandent aujourd'hui partout et facilement trompent les simples et les humbles, Nous croyons entendre retentir à Nos oreilles la parole de Jésus-Christ : « J'ai pitié de la foule » (*Marc*, viii, 2). Il faut absolument faire passer dans la pratique avec zèle, ardeur, énergie, les vrais principes qu'enseigne l'Eglise en matière sociale. Il faut absolument garder tous les peuples de ces erreurs pernicieuses, ou bien, s'ils en ont été infectés, il faut les guérir de ces doctrines violentes qui présentent la jouissance des biens de ce monde comme l'unique but de l'homme en cette vie, qui attribuent à la souveraineté de l'Etat et à sa décision la propriété et la gestion de tous les biens, réduisant ainsi presque jusqu'à l'anéantir la dignité de la personne humaine. Il faut absolument enseigner à tous en public, en privé, que nous sommes ici-bas des exilés en route vers l'immortelle patrie, appelés à l'éternité, au bonheur éternel que nous devons atteindre un jour en suivant les dictées de la vérité et de la vertu. Seul, le Christ est le gardien de l'humaine justice et le très doux consolateur de la douleur, inévitable ici-bas ; lui seul nous découvre le port de la paix, de la justice et de l'éternelle joie auquel tous, rachetés par son sang, au terme de notre voyage terrestre, nous devons atteindre.

Mais c'est aussi le devoir de tous, autant qu'il est possible, d'adoucir, d'alléger, de soulager les souffrances, les misères, les angoisses qui affligent nos frères en cette vie.

La charité peut en partie remédier à bien des injustices d'ordre social, mais c'est insuffisant ; il faut d'abord que la justice s'affirme, s'impose et soit mise en pratique.

Il Nous plaît, à ce propos, de citer ici les paroles que Nous adressions, à Noël 1942, aux éminentissimes cardinaux et aux évêques réunis : « L'Eglise a condamné les divers systèmes du socialisme marxiste, et elle les condamne encore aujourd'hui conformément à son devoir et à son droit permanent de mettre les hommes à l'abri de courants et d'influences qui mettent en péril leur salut éternel. Mais l'Eglise ne peut pas ignorer ou ne pas voir que l'ouvrier, dans son effort pour améliorer sa situation, se heurte à tout un système qui, loin d'être conforme à la nature, est en opposition avec l'ordre de Dieu et avec la fin assignée par Dieu aux biens terrestres. Si fausses, si condamnables, si dangereuses qu'aient été et que soient les voies suivies, qui pourrait, et surtout quel prêtre, quel chrétien pourrait demeurer sourd au cri qui monte d'en bas et réclame dans le monde d'un Dieu juste justice et fraternité ? Le silence serait coupable, inexcusable devant Dieu, contraire au bon sens éclairé de l'apôtre qui, tout en prêchant la fermeté contre l'erreur, sait en même temps qu'il faut montrer beaucoup de délicatesse envers les égarés, aller à eux le cœur ouvert pour écouter leurs aspirations, leurs espérances, leurs raisons... La dignité de la personne humaine suppose donc normalement comme fondement naturel pour vivre le droit à l'usage des biens de la terre ; à ce droit

correspond l'obligation fondamentale d'accorder une propriété privée, autant que possible à tous. Les normes juridiques positives, réglant la propriété privée, peuvent changer et en restreindre plus ou moins l'usage, mais si elles veulent contribuer à la pacification de la communauté, elles devront empêcher que l'ouvrier, père ou futur père de famille, soit condamné à une dépendance, à une servitude économique, inconciliable avec les droits de sa personne.

Que cette servitude dérive de la puissance du capital privé ou du pouvoir de l'Etat, l'effet est le même. Bien plus, sous la pression d'un Etat qui domine tout, qui règle toute la sphère de la vie publique et privée, qui pénètre jusque dans le champ des idées et des convictions de la conscience, ce défaut de liberté peut avoir des conséquences plus graves encore, comme l'expérience en fournit la manifestation et le témoignage » [5].

Il vous revient, vénérables frères, qui vous dépensez de toute façon dans les Missions, de donner tous vos soins à ce que ces principes et ces normes passent dans la pratique. Examinez les conditions particulières du pays, consultez-vous en vos réunions d'évêques, en vos synodes et autres assemblées, et fondez selon vos ressources les groupements sociaux et économiques, les associations et Instituts que les circonstances et le caractère de vos populations demandent.

C'est sûrement un devoir de votre charge pastorale de veiller à ce que le troupeau qui vous est confié n'aille pas s'égarer hors du vrai chemin, victime de ces nouvelles erreurs qui se couvrent des apparences de la vérité et de la justice, victime aussi d'entraînements néfastes. Que les apôtres de l'Evangile qui vous secondent avec zèle se distinguent entre tous en ce point ; ils seront sûrs, alors, de ne point entendre un jour cette parole : « Les fils de ce siècle sont plus prudents que les fils de la lumière » (*Luc*, xv, 8). Il sera toutefois opportun qu'ils s'adjoignent, chaque fois que ce sera possible, des laïques compétents, reconnus pour leur droiture et leur prudence, qui prennent en main ces entreprises et les développent.

Contre l'exclusivisme territorial et juridictionnel

Le vaste domaine de l'apostolat missionnaire n'était pas jadis délimité par les frontières ecclésiastiques précises, ni confié à des Ordres ou Congrégations religieuses en collaboration avec un clergé indigène en progrès, ce qui est devenu généralement, on le sait, la situation actuelle. Il est aussi arrivé parfois qu'on a confié certaines régions aux religieux d'une province particulière d'un même Institut. Nous reconnaissons les avantages de ce régime ; l'organisation des Missions en devient plus rapide et plus facile. Cela, toutefois, peut susciter de sérieux inconvénients auxquels il est à propos de remédier autant que possible. Nos prédécesseurs, déjà, ont traité un sujet analogue en leurs Lettres que Nous avons rappelées [6], et ils ont donné sur la matière des normes très sages qu'il Nous plaît de renouveler ici et de confirmer. « Connaissant votre zèle pour la religion et le salut des âmes, Nous vous exhortons à les accueillir avec un esprit filial et une prompte obéissance. Il arrive, en effet, que ces territoires, très vastes d'ordinaire, que le Saint-Siège a confiés à votre zèle pour que vous les gagniez au Christ Notre-Seigneur, vos Instituts ne peuvent leur donner qu'un nombre de missionnaires bien inférieur à la nécessité. N'hésitez donc pas à imiter la pratique des diocèses constitués : des religieux, clercs ou laïques de divers Instituts, des religieuses de Congrégations différentes, entourent l'évêque et lui donnent leur concours. De même pour la propagation de la foi, l'instruction de la jeunesse indigène et d'autres œuvres du même genre, n'hésitez pas à appeler à partager vos travaux des religieux ou des missionnaires qui ne seraient pas de votre Institut, qu'ils soient religieux, clercs ou laïques. Les Ordres et les Congrégations religieuses peuvent se glorifier à bon droit de la mission qu'ils ont reçue auprès des païens comme des conquêtes qu'ils ont ajoutées au royaume du Christ ; mais qu'ils se rappellent aussi qu'ils n'ont point reçu les territoires de Mission en droit personnel et perpétuel ; ces territoires leur sont confiés selon le gré du Siège apostolique, à qui demeurent le droit et la charge de veiller à leur juste et plein développement. Le Pontife romain, en conséquence, ne s'acquitterait pas de sa charge s'il se contentait de répartir entre les Instituts des territoires plus ou moins étendus ; il doit encore, ce qui importe davantage, veiller sans cesse de toute façon à ce que ces Instituts missionnaires envoient en nombre, et surtout en qualité, les missionnaires qu'il faut aux régions qui leur sont confiées pour répandre en tout le pays la lumière de la vérité chrétienne et y travailler efficacement » [7]

Respecter tout ce qui est bon dans la civilisation et dans les mœurs des différents peuples

Il Nous reste à toucher un point que Nous souhaitons vivement voir parfaitement saisi de tous. L'Eglise, depuis son origine jusqu'à nos jours, a toujours suivi la norme très sage selon laquelle l'Evangile ne détruit et n'éteint chez les peuples qui l'embrassent rien de ce qui est bon, honnête et beau en leur caractère et leur génie. En effet, lorsque l'Eglise convie les peuples à s'élever sous la conduite de la religion chrétienne à une forme supérieure d'humanité et de culture, elle ne se conduit pas comme celui qui, sans rien respecter, abat une forêt luxuriante, la saccage et la ruine, mais elle imite plutôt le jardinier qui greffe une tige de qualité sur des sauvageons pour leur faire produire un jour des fruits plus savoureux et plus doux.

La nature humaine garde en elle, malgré la tache héritée de la triste chute d'Adam, un fonds naturellement chrétien [8] qui, éclairé par la lumière divine et nourri de la grâce, peut s'élever à la vertu authentique et à la vie surnaturelle. Pour ce motif, l'Eglise n'a jamais traité avec mépris et dédain les doctrines des païens, elle les a plutôt libérées de toute erreur et impureté, puis achevées et couronnées par la sagesse chrétienne. De même, leurs arts et leur

[5] *A. A. S.*, 1943, p. 16-17.

[6] Cf. *A. A. S.*, 1919, p. 444. Lettre *Maximum illud*. et *A. A. S.*, 1926, p. 81-82 : Encyclique *Rerum Ecclesiæ*.

[7] *A. A. S.*, 1926, p. 81-82.

[8] Cf. *Tertull. Apologet.*, cap. XVII ; *M. L.* 1377 A.

culture, qui s'étaient élevés parfois à une très grande hauteur, elle les a accueillis avec bienveillance, cultivés avec soin et portés à un point de beauté qu'ils n'avaient peut-être jamais atteint encore. Elle n'a pas non plus condamné absolument, mais sanctifié en quelque sorte, les mœurs particulières des peuples et leurs institutions traditionnelles. Tout en modifiant l'esprit et la forme, elle a fait servir leurs fêtes à rappeler les martyrs et à glorifier les saints mystères. A ce propos, saint Basile écrit excellement : « A la façon des teinturiers qui préparent soigneusement leur étoffe, puis la plongent dans la pourpre ou dans une autre couleur, si nous voulons que l'éclat du bien demeure en nous à jamais indélébile, nous nous formerons d'abord par des études profanes avant d'étudier à fond les sciences sacrées et révélées. Habitués à regarder le soleil sur les eaux, nous pourrons lever les yeux sur la Lumière elle-même. La vie de l'arbre est de se charger de fruits à son heure, et pourtant, les feuilles qui frémissent autour des rameaux ajoutent à leur beauté. Ainsi, l'âme trouve son fruit par excellence dans la Vérité même à laquelle toutefois la sagesse humaine, sans déplaire, sert comme de manteau, comme un feuillage qui entoure les fruits d'ombre et de beauté... C'est la voie par laquelle, dit-on, l'incomparable Moïse, dont la sagesse est réputée partout, s'étant d'abord formé chez les maîtres d'Egypte, s'éleva à la contemplation de Celui qui est. On rapporte également que, plus tard, le sage Daniel aborda les doctrines sacrées une fois instruit dans la sagesse des Chaldéens de Babylone » [9].

Nous écrivions Nous-même en Notre première Encyclique *Summi Pontificatus* ces paroles : « D'innombrables recherches et investigations de pionniers, accomplies en esprit de sacrifice, de dévouement et d'amour par les missionnaires de tous les temps, se sont proposé de faciliter l'intime compréhension et le respect des civilisations les plus variées et d'en rendre les valeurs spirituelles fécondes pour une vivante et vivifiante prédication de l'Evangile du Christ. Tout ce qui, dans ces usages et coutumes, n'est pas indissolublement lié à des erreurs religieuses, sera toujours examiné avec bienveillance et, quand ce sera possible, protégé et encouragé » [10].

En 1944, en Notre discours aux directeurs des œuvres pontificales missionnaires, Nous disions, entre autres, ces paroles : « L'apôtre est le messager de l'Evangile et le héraut de Jésus-Christ. Le rôle qu'il remplit ne demande pas qu'il transporte dans les lointaines Missions, comme on y transplanterait un arbre, les formes de culture des peuples d'Europe, mais ces nations nouvelles, fières parfois d'une culture très ancienne, doivent être instruites et réformées de telle sorte plutôt qu'elles deviennent aptes à recevoir, d'un cœur avide et empressé, les règles et les pratiques de la vie chrétienne. Ces règles peuvent s'accorder avec toute culture profane, pourvu qu'elle soit saine et pure, et la rendre plus capable de protéger la dignité humaine et d'atteindre le bonheur. Les catholiques d'un pays sont d'abord citoyens de la grande famille de Dieu et de son royaume (Cf. *Ephes.*, II, 19), mais ils ne cessent pas, pour cela, d'être citoyens aussi de leur patrie terrestre » [1].

[9] *S. Basil.*, *Ad adolescentes*, 2 ; *M. G.* XXXI, 567 A.

[10] *A. A. S.*, 1939, p. 429. *Actes de Pie XII*, t. I, p. 198.

Expositions missionnaires des Années Saintes 1925 et 1950

Pie XI, Notre Prédécesseur, d'heureuse mémoire, lors de l'Année jubilaire 1925, fit préparer une très vaste Exposition missionnaire dont il marqua, en ces termes, l'heureux résultat : « C'est presque un miracle que ce nouveau témoignage grâce auquel Nous touchons la vivante structure de l'Eglise de Dieu, une à travers toutes les nations. A vrai dire, l'Exposition a surgi et demeure, tel un livre immense et saisissant » [2].

Suivant cet exemple, afin de mettre à la portée du plus grand nombre possible les mérites singuliers des Missions surtout dans le domaine de la haute culture, Nous avons, au cours de la dernière Année Sainte, fait recueillir une riche documentation, et l'avons fait exposer tout près du Vatican, comme la présentation en pleine lumière du développement chrétien des beaux-arts suscité par les Missions chez les peuples cultivés et chez d'autres moins développés. On a ainsi constaté la part très grande qu'ont eue les travaux des missionnaires dans le développement des arts et dans les études des Académies sur la matière. On y a vu aussi que l'Eglise ne s'oppose au génie d'aucun peuple, mais plutôt le porte à sa plus haute perfection.

Nous attribuons à la bonté de Dieu le fait que tous aient accueilli avec particulier intérêt un événement semblable qui atteste publiquement la vitalité et la vigueur accrues des Missions. Grâce, en effet, au zèle des missionnaires, l'Evangile a pénétré les âmes de peuples fort éloignés et fort divers au point de susciter chez eux de belles manifestations d'un renouveau artistique. Ce qui montre, une fois de plus, que la foi chrétienne, assimilée et vécue, peut seule élever l'esprit de l'homme jusqu'à produire ces œuvres exquises qui demeurent la gloire impérissable de l'Eglise catholique et l'ornement le plus beau du culte divin.

L'Union missionnaire du clergé et les œuvres pontificales de coopération missionnaire

Vous vous rappelez fort bien la vive exhortation faite par l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ* à s'enrôler dans l'Union missionnaire du clergé dont le but est d'unir les clercs de l'un et l'autre clergés et leurs grands séminaristes, dans un effort commun de propagande en faveur des Missions. Nous avons suivi ses progrès avec grand plaisir, comme Nous l'indiquions plus haut. Nous désirons vivement qu'elle croisse sans cesse et stimule le zèle des prêtres et des fidèles qui leur sont confiés à aider les œuvres missionnaires. Cette association est comme la source d'où dérivent les eaux nourricières aux autres œuvres pontificales de la Propagation de la Foi, de Saint-Pierre-Apôtre pour le clergé indigène, de la Sainte-Enfance. Il n'y a pas lieu de Nous attarder à rappeler l'importance, la nécessité

[1] *A. A. S.*, 1944, p. 210.

[2] *Allocutio*, 10 janvier 1926.

et les mérites éclatants de ces œuvres que Nos Prédécesseurs ont enrichies d'indulgences. Il Nous plaît, assurément, que l'on recueille les aumônes des fidèles, surtout le « jour des Missions » ; mais le premier de Nos vœux est que tous prient le Dieu tout-puissant de susciter de nombreuses vocations missionnaires, qu'ils s'inscrivent eux-mêmes aux œuvres pontificales que Nous avons dites et qu'ils s'efforcent de les promouvoir. Vous n'ignorez pas, vénérables frères, que Nous avons institué récemment une fête destinée aux enfants, afin de promouvoir par la prière et l'aumône l'œuvre de la Sainte-Enfance. Puissent nos chers petits enfants s'habituer ainsi à prier avec instance pour le salut des infidèles, et puissent, dans leurs âmes encore innocentes, germer et mûrir les vocations missionnaires.

Il Nous plaît de louer aussi l'œuvre établie pour fournir aux Missions les ornements sacerdotaux ; d'exprimer Notre paternelle bienveillance à ces groupes de femmes qui concourent utilement à la confection de vêtements liturgiques ou de linge d'autel.

Enfin, Nous voulons adresser à tous Nos chers ministres de l'Eglise cette parole d'encouragement : le zèle du peuple chrétien pour le salut des infidèles ravive sa foi et lui fait produire des fruits excellents ; quand la ferveur pour les Missions s'accroît, la piété également s'accroît.

Appel au monde catholique

Enfin, Nous ne voulons point terminer cette Lettre encyclique sans dire au clergé et à tous les fidèles Notre affectueuse gratitude. Nous avons constaté, en effet, encore cette année, une forte augmentation des aumônes de Nos fils pour les Missions. Il est bien sûr que votre charité ne peut mieux s'employer qu'à étendre ainsi le règne du Christ et à porter le salut aux âmes privées de la foi, puisque « le Seigneur lui-même a confié à chacun le salut de son prochain » (*Eccli.*, XVII, 12).

En conséquence, il Nous plaît de reprendre avec plus d'instance et dans une sollicitude nouvelle le mot d'ordre que Nous écrivions en Notre Lettre, le 9 août 1950, à Notre cher fils, le cardinal Pierre Fumasoni-Biondi, préfet de la S. Congrégation de la Propagande : « Que tous les fidèles persévèrent en leur volonté d'aider les Missions, qu'ils multiplient pour elles leurs industries, qu'ils adressent à Dieu d'incessantes prières, qu'ils aident les missionnaires et leur fournissent les secours nécessaires.

L'Eglise, en effet, est le Corps mystique du Christ dans lequel « tous les membres souffrent quand un membre souffre » (*I Cor.*, XII, 26). Puis donc qu'un grand nombre de ses membres aujourd'hui sont déchirés et torturés, c'est le devoir de tous les fidèles du Christ de s'unir à eux de cœur et de fait. La fureur guerrière a saccagé et détruit, en certaines Missions, un grand nombre d'églises, de résidences, d'écoles et d'hôpitaux. Le monde catholique tout entier voudra généreusement, dans son ardente charité pour les Missions, donner le nécessaire pour relever tous ces édifices »[3].

Vous savez parfaitement, vénérables frères, que presque toute l'humanité actuelle est emportée comme en deux camps opposés, pour ou contre le Christ. Elle court les plus grands dangers ; il en résultera le salut du Christ ou d'épouvantables ruines. Le zèle industrieux et débordant des missionnaires s'efforce d'étendre le règne du Christ, mais d'autres hérauts qui ramènent tout à la matière et rejettent tout espoir d'un bonheur éternel veulent réduire les hommes à l'état le plus affreux.

L'Eglise catholique a donc bien raison, mère aimante de tous les hommes, d'appeler tous ses fils, où qu'ils se trouvent, à aider les semeurs intrépides de l'Evangile par leurs aumônes, leurs prières, l'aide aux futurs missionnaires. Elle les presse maternellement de manifester des « entrailles de miséricorde » (Cf. *Coloss.*, III, 12), et de partager le travail apostolique, sinon de fait, du moins de cœur ; enfin, de ne pas laisser sans réponse l'appel du Cœur très doux de Jésus « venu chercher et sauver ce qui était perdu » (*Luc.*, XIX, 10). Si les fidèles contribuent à porter la douce lumière de la foi, fût-ce dans un seul foyer, ils auront fait surgir une source de grâces qui se développera sans fin ; s'ils ont aidé à former un prêtre, il leur reviendra le grand mérite de toutes ses messes, de tous ses fruits d'apostolat et de sainteté. Tous les fidèles ne forment, en effet, qu'une seule grande famille ayant tous en partage les mérites de l'Eglise militante, souffrante et triomphante. Rien ne paraît mieux indiqué que le dogme de la communion des saints pour graver dans l'esprit et le cœur des fidèles l'utilité et l'importance des Missions.

Conclusion

Vous ayant exprimé Nos vœux paternels et donné ces normes appropriées, Nous avons confiance que ce 25e anniversaire de l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ* sera pour tous les catholiques le point de départ de nouveaux efforts en faveur des Missions.

En cette douce espérance, à chacun de vous, vénérables frères, au clergé et à tout le peuple fidèle, à ceux nommément qui soutiennent à la maison cette sainte cause par leurs prières et leurs aumônes, comme à ceux qui se dépensent au loin dans les Missions, Nous accordons, du fond du cœur, comme gage des bénédictions célestes et de Notre paternelle bienveillance, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 juin 1951, en la fête de saint Eugène Ier, en la treizième année de Notre pontificat.

PIE XII, PAPE.

[3] *A. A. S.*, 1950, p. 727-728.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

UN LIVRE SUR GIORDANO BRUNO

On lisait, de mon temps — il y a quelque cinquante ans ! — dans l'un des meilleurs guides de Rome, en italien, la notice suivante sur Giordano Bruno :

« En traversant la *Piazza Farnese*... on atteint... le *Campo di Fiori*, qui sert de marché aux légumes, fruits, etc. Jadis, on faisait sur cette place les exécutions de justice et Giordano Bruno y laissa la vie en 1600. La statue en bronze élevée, sur l'emplacement du bûcher,

à sa mémoire, est d'Hector Ferrari (1890). Les bas-reliefs représentent : à droite, Giordano Bruno enseignant : derrière : en face du tribunal ; à gauche : le bûcher. Les médaillons représentent : Fra Paolo Sarpi de Venise (1552-1623) ; — Thomas Campanella de Calabre (1568-1639) ; — François Nain, français (1515-1572) ; — Lucilio Vanini de Naples (1585-1619) ; — Conio Paleario de Rome (1500-1570) ; — Michel Servet, espagnol (1511-1553) ; — Jean Wycleff, anglais (1324-1384) ; — et finalement Jean Hus, tchèque (1369-1415). Tous ces précurseurs de Giordano Bruno luttèrent pour la liberté de pensée et parmi eux plus d'un paya, comme lui, son audace de la vie. »

Voilà ce que signifie, pour les libres-penseurs, Giordano Bruno. Un livre documenté sur cet homme est donc le bienvenu. Ce livre fait partie de la collection des *publications de l'Université catholique du Sacré-Cœur* [1] ; il a pour auteur Luigi Cicuttini. Nous voudrions en donner un rapide aperçu.

On a déjà beaucoup écrit sur Giordano Bruno. Mais les philosophes et les historiens n'ont guère réussi jusqu'ici à s'entendre sur l'interprétation à donner de sa pensée intime. M. Cicuttini distingue l'interprétation selon laquelle Giordano Bruno maintenait la transcendance divine (Olgiati, Guzzo) ; — l'interprétation idéalistique (Bertrand Spaventa, G. Gentile) ; — l'interprétation matérialiste (E. Troila) ; — interprétation naturalistique (Felice Tocco, E. Namer, A. Corsano, Jean-Baptiste Grassi Bertazzi). Comme on le voit, la pensée de Bruno doit avoir été ou très changeante ou très obscure, pour donner lieu à des traductions aussi nombreuses et aussi diverses.

M. Cicuttini, après un examen serré du dossier, c'est-à-dire des Œuvres très nombreuses de Bruno et de ses dépositions devant les tribunaux de l'Inquisition, conclut à l'affirmation suivante ; la philosophie de Bruno fut un *monisme immanentiste naturaliste*.

Nous parlerons d'abord de *l'homme*, puis du *procès*, enfin du *système* dans ses rapports avec la religion chrétienne.

I. — *L'Homme*. — Une vie très documentée de Bruno a été publiée, à Messine, en 1921, par V. Stampanato. Dans son interrogatoire de Venise, Bruno donnait lui-même sur ses origines les détails suivants :

« Je m'appelle Giordano, de la famille des Bruni, de la cité de Nole, à douze milles de Naples, né et élevé dans cette ville, et ma profession a été l'étude des lettres et de toute science ; mon père se nommait Jean, ma mère Fraulissa Savolina ; la profession de mon père était celle de soldat. Il est mort ainsi que ma mère... Je naquis, selon ce que j'ai entendu dire des miens en l'année 48 (lisons : 1548). »

Il semble qu'il ait appris à lire et à écrire d'un prêtre de Nole, don Gian-Domenico de Jannello. Dès 1562, on le trouve à Naples, étudiant, comme il dit, les humanités, la logique et la dialectique. Vers l'âge de 14 ou 15 ans, il prend l'habit au couvent dominicain de Naples. Après un an de probation, il est admis à la profession, le 15 juin 1565. Il est âgé de 17 ans.

C'est alors un adolescent plein de feu, d'enthousiasme, d'ardeur à l'étude, doué de facultés peu communes, mais animé d'une curiosité insatiable et qui le conduit dans les directions les plus dangereuses. Il avouait à ses juges de Venise qu'il avait été « poursuivi » — *processato* — deux fois, au cours de son noviciat ; une fois pour avoir jeté certaines images des saints en ne gardant que le crucifix, et une autre fois, pour avoir dit à un novice qui lisait l'*Histoire des Sept allégresses*, de jeter ce livre et de lire plutôt la *Vie des saints Pères*.

Il faut dire que les couvents de l'époque, malgré la réforme tridentine, étaient passablement relâchés. Il reste de nombreux dossiers de procès criminels de ce temps-là, où des moines sont inculpés de vol, de rébellion, de fugues, de rixes, d'immoralité, etc. Mais le nom de Bruno ne figure pas dans ces dossiers.

En 1572, il fut ordonné prêtre et chanta sa première messe à Campagna, non loin de Naples. Il fut alors destiné aux études supérieures de théologie, au couvent de S. Dominique à Naples. On le plongea dans saint Thomas d'Aquin, Pierre Lombard, et les commentaires célèbres de Capreolus. En 1575, il conquiert de haute lutte le titre de licencié en théologie. Il dira plus tard qu'il n'avait jamais été très versé en théologie, parce que ses goûts le portaient uniquement vers la philosophie. La vérité c'est qu'il avait lu énormément, qu'il avait une mémoire prodigieuse, qu'il était frotté de connaissances universelles, autant que son temps le lui permettait. Comme il a beaucoup écrit, et qu'il cite beaucoup d'auteurs, on peut savoir quels furent ses auteurs favoris.

« Ses *Fureurs héroïques* font penser aux *Rimes* de Pétrarque : ses trois poèmes latins au *De natura rerum* de Lucrèce ; la *Cabale* aux *Louanges de l'Ane* d'Apulée : beaucoup de scènes du *Chandelier*, du *Souper* et du *Débit* rappellent la littérature burlesque de Franco et de L'Arétin. Des allusions, çà et là, des réminiscences reportent à Ovide et Lucien, Erasme, Merlin Cocai, Berni, Hésiode, Epicure, Horace, Virgile, Manilius, Lucain, Pulci, L'Arioste, Le Tasse, Sannazzaro, Tansillo, etc. »

Mais il est avant tout, en effet, philosophe, comme il s'en glorifie. Il garde un véritable respect pour S. Albert le Grand et S. Thomas d'Aquin. Mais il a puisé ses audaces dans Raymond Lulle, Nicolas de Cusa, Telesio et dans le courant de la Renaissance en général. Son esprit, ami des nouveautés, s'ouvrait comme de lui-même aux idées hétérodoxes, aussi bien en philosophie qu'en théologie. Il déclarera aux juges qu'il avait eu des doutes sur les points essentiels de la foi « depuis l'âge de 18 ans ». Il n'avait cessé d'alimenter ces doutes par la lecture des ouvrages condamnés, tels que ceux d'Erasme. Etant nouveau prêtre, en 1572, il lui était arrivé d'exposer les théories d'Arius, de façon à faire croire qu'il en était partisan. Plus tard, la même chose lui arrivera au sujet de Sabellius. Sa tendance en toutes choses était favorable à l'objection plutôt qu'à la doctrine admise, à la critique plutôt qu'à la soumission intellectuelle. *Ego contra...* Telle fut sa position la plus habituelle.

On n'est pas surpris dès lors qu'il ait été dénoncé à ses supérieurs et que, redoutant un blâme sévère et quelque répression, il s'enfuit de Naples à Rome, en 1576.

Cette date marque le début d'un vagabondage de Bruno à travers toute l'Italie d'abord, toute l'Eu-

[1] Milan, société éditrice « Vita e Pensiero ». Prix : 950 lire. Le volume compte 280 pages grand in-8°.

rope ensuite. Il s'était, en premier lieu, réfugié au couvent dominicain de la Minerve, espérant y passer inaperçu, malgré les plaintes de ses confrères de Naples. Il paraît qu'un de ces confrères vint cependant à Rome et que Bruno, craignant ses dénonciations, le jeta dans le Tibre ! Ni les juges vénitiens, ni les juges romains, toutefois, ne lui demanderont compte du fait. Deux témoins distincts attestent la chose. Mocenigo, en 1592, déclare que Bruno dut s'enfuir de Rome « parce qu'il lui fut imputé d'avoir jeté dans le Tibre son accusateur, ou celui qu'il croyait tel devant l'Inquisition ». Et le bibliothécaire parisien Guillaume Cotin, que Bruno fréquenta à St-Victor de Paris, écrit dans son Journal, à la date du 7 décembre 1585 :

« Jordanus... est fuitif d'Italie jà par huict ans, tant pour un meurtre commis par un sien frère, dont il est odieux et en péril de sa vie, que pour éviter les calomnies des inquisiteurs. »

Ce qui est sûr, c'est que Bruno, ne se sentant pas en sécurité à Rome et sous le coup d'une inculpation d'assassinat, s'enfuit de la ville, en 1578, et quitte l'habit monastique. On trouve sa trace à Gênes, à Noli, Savone, Turin, Venise. Il enseigne, il publie un livre : *Des signes des Temps*, pour se faire, dit-il, un peu d'argent. Il trouve à Padoue des Dominicains qui le persuadent de reprendre l'habit, et il se rend à Bergame. De là, toujours en habit de moine, il se dirige sur Lyon, mais s'arrête à Chambéry, dans une maison de l'Ordre, s'y trouve mal reçu et passe à Genève. C'est la capitale du calvinisme. Il y est secouru par la colonie italienne, notamment par le marquis de Vico, napolitain fugitif, qui lui fait quitter son habit, lui donne épée, chapeau, et habit séculier.

Le 20 mai 1579, il se fait immatriculer et devient calviniste, pour pouvoir entrer à l'Académie de Genève. Il tombe mal. La dictature calviniste n'admet pas la liberté de penser, ni en philosophie ni en théologie. Théodore de Bèze, qui domine en ces lieux, prescrit « de ne pas s'écarter si peu que ce soit — *ne tantillum quidem* — de la doctrine d'Aristote. » Pas d'objection, pas de critique ! Bruno n'en fait pas moins imprimer un feuillet où il énumère au moins vingt erreurs enseignées, selon lui, en une seule leçon par le plus grand théologien de Genève, le ministre De la Faye. Il est arrêté, jugé, le 6 août 1579, condamné à la prison jusqu'au lendemain et à 50 florins d'amende. Il se rétracte, on l'admet à être pardonné, moyennant qu'il « crie merci à Dieu et à justice et audit La Faye et reconnaisse sa faute en Consistoire, enfin qu'il rompe et lacère sa propre feuille » ! On l'admet à la Cène et il en profite pour s'enfuir à Lyon d'abord, où il reste un mois, puis à Toulouse, où on l'admet à enseigner jusqu'à ce qu'il soulève le public contre lui, par ses audaces. Il se vengera de ses mésaventures de Genève, par mille traits répandus dans ses œuvres contre le protestantisme en général et le calvinisme en particulier.

Le voici bientôt à Paris, où il fera un séjour de cinq ans (1581-1585), en y comprenant toutefois une fugue et un séjour à Londres et Oxford. Il fait connaissance de la cour d'Henri III et de celle d'Elisabeth. C'est qu'il fait partout merveille par son savoir, son audace, sa facilité d'exposition, l'immensité de ses lectures et la richesse prodigieuse de sa mémoire. Il publie des livres « mnémotechniques », c'est-à-dire qu'il prétend livrer au public le secret de se souvenir de tout ce que l'on a lu ou appris. Il écrit son *Chandelier — Candelaio* — son *De umbris idearum*, son second Dialogue, *Sur la Cause*. Il traite de tout, dans ses opuscules, spécialement d'astronomie, de philosophie naturelle.

En 1585, à Paris, il lui vient un désir de conversion. Il fait des démarches auprès de l'évêque de Bergame, nonce à Paris, pour obtenir de rentrer dans le giron de l'Eglise, sans être obligé à revenir au couvent. Mais avec Sixte-Quint alors régnant, c'était chose difficile à obtenir. Il s'abouche avec un jésuite qui essaie de le convaincre. En fait, il vit comme il n'avait cessé de le faire, fréquentant à St-Victor, ce Cotin, que nous avons noté plus haut, à qui il raconte une bonne part de sa vie. Mais le voilà qui s'avise d'attaquer Aristote, au collège de Cambrai, de l'Université de Paris. Quelle tempête ne soulève-t-il pas chez les étudiants et les maîtres ! Le séjour dans la capitale française lui devient impossible. Il part pour l'Allemagne. On le trouve à Metz, Mayence, Wurzbourg. Marbourg et enfin Wittemberg. Dans cette dernière ville, forteresse du luthéranisme, il est immatriculé à l'Université le 20 août 1586. Il y passera près de deux ans et y écrira une demi-douzaine d'opuscules, aussi échevelés d'idées que sa conduite était riche en aventures.

Il quitte Wittemberg en mars 1588. On le rencontre peu après à Prague, pendant six mois. Il y fait imprimer un ouvrage de géométrie qu'il présente à l'Empereur — c'était, depuis 1576, Rodolphe II, un « ami des sciences et des arts », selon la formule consacrée — et il en obtient un don de 300 thalers. Passons vite à Helmstædt, puis à Francfort-sur-le-Mein, enfin, retour à Venise, en août 1951, mais avec résidence à Padoue. Il est invité par Zuano Mocenigo, un gentilhomme que son livre *De minimo, Magno et Mensura* avait frappé, à venir lui donner des leçons de mnémotechnie. Au début de l'hiver, il s'établit dans la maison de ce personnage. Mais les rapports entre eux ne tardent pas à se tendre jusqu'à la guerre ouverte.

Il semble que Bruno ait été très plein de luimême, volontiers hableur et, comme nous dirions aujourd'hui, « bluffeur ». Il croyait intensément à sa propre science, mais il promettait beaucoup plus qu'il ne tenait. En outre, il avait un point vulnérable : au cours de ses pérégrinations, il avait perdu le peu de religion qui lui restait et, à cette époque, cela n'était nulle part un titre de sécurité.

De fait, brouillé avec Mocenigo, il fit semblant d'avoir à faire imprimer des ouvrages à Francfort. Mocenigo se fâcha, voulut le retenir de force, et finalement, devant son refus, l'arrêta avec des hommes de main et des domestiques et le livra à l'Inquisition.

II. — *Le procès de Bruno.* — Le procès devait être le plus important des 65 qui se déroulèrent devant le tribunal de l'Inquisition de Venise, au cours du siècle. Le jury était formé de l'Inquisiteur, du patriarche, du légat pontifical et de trois nobles vénitiens appelés « Les Sages de l'Hérésie ».

La déposition de Mocenigo dura trois jours : 23,

25 et 29 mai 1592. Elle fut accablante [2]. Il déclara avoir entendu de la bouche de Bruno les blasphèmes les plus affreux, contre la religion chrétienne :

« (Il disait notamment) que c'est un grand blasphème, de la part des catholiques de dire que le pain est transsubstantié en la Chair du Christ ; qu'il était, lui, Bruno, ennemi de la Messe ; qu'aucune religion ne lui plaisait ; que le Christ fut un homme triste et que s'il faisait des œuvres tristes pour séduire le peuple, il pouvait aisément prédire qu'il serait pendu ; qu'il n'y a pas, en Dieu, de distinction de personnes et que ce serait en Dieu une imperfection ; que le monde est éternel et qu'il y a une infinité de mondes et que Dieu en fait continuellement, parce que, selon lui, Dieu veut faire tout ce qui est en son pouvoir ; que le Christ faisait des miracles apparents et que c'était un magicien et les apôtres aussi, et qu'il pourrait lui être donné à lui. Bruno, d'en faire autant et plus qu'eux ; que le Christ fit bien voir qu'il ne mourait pas volontiers et qu'il voulut fuir la mort autant qu'il put ; qu'il n'y a pas de punition des péchés et que les âmes, qui sont créées par l'œuvre de la nature, passent d'un animal dans un autre ; car de même que les animaux brutes naissent dans la corruption, ainsi naissent les hommes... Il a laissé voir qu'il voulait fonder une secte nouvelle, sous le nom de philosophie nouvelle ; il a dit qu'il n'était pas possible que la Vierge eût enfanté et que notre foi catholique est pleine de blasphèmes contre la majesté de Dieu ; qu'il faudrait supprimer toute discussion et toute entrée en religion des frères (des moines), car ils salissent le monde entier ; que nous n'avons pas de preuve que notre foi soit un mérite devant Dieu et qu'il suffit pour bien vivre de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fît, et qu'il se moque de tous les autres péchés... »

Giordano Bruno fut interrogé les 26 et 30 mai, les 2, 3 et 4 juin, et le 30 juillet. Il va sans dire qu'il y eut d'autres témoins, que nous jugeons inutile de signaler, parce qu'ils n'apportèrent rien de nouveau.

Quant à Bruno, il raconta sa vie, en glissant rapidement sur les passages scabreux, mais en disant, en somme, le reste avec exactitude et fidélité. Au troisième interrogatoire, on passa en revue la liste très longue de ses ouvrages, dans laquelle toutefois se trouva omis le traité *De magia mathematica*. Bruno fit également l'exposé de sa doctrine et fit connaître son système de défense. Ce système n'était qu'une application particulière de cette pensée souvent proclamée, dans les siècles précédents, par les philosophes nominalistes, à savoir qu'une même proposition peut être *vraie en philosophie et fausse en théologie*. Sans énoncer ouvertement ce principe tendancieux, Bruno ne cessa de soutenir qu'il avait toujours parlé en philosophe, qu'il avait dit de ce chef « bien des choses impies » pour un théologien, mais qu'il n'avait entendu parler qu'au nom de la raison humaine. Il admettait qu'il avait eu des doutes sur les dogmes principaux de la foi, mais dans l'ensemble il se déclarait orthodoxe et repoussait toutes les accusations concrètes, au sujet de la foi, portées contre lui.

Sa défense ne manque pas d'habileté, mais il n'arrive pas toujours à se disculper. Il ne peut nier qu'à Genève, il s'était fait calviniste. Il se garde bien de dire qu'il avait attaqué le Souverain Pontife en maint discours académique et qu'il avait nié l'existence de l'enfer, dans son *De Vinculis*. Il repousse — faussement — la paternité du *De magia mathematica* et ne parle pas des satires blasphématoires et obscènes que l'on trouvait dans des œuvres de lui telles que *le Chandelier, la Cabale, le Débit* (*Lo Spaccio* = débit ou comptoir de vente).

Le tribunal se montrait ferme sans sévérité excessive et il lui fut fait une chaleureuse exhortation à reconnaître ses erreurs et à les renier. Invité à dire si, parmi les témoins à charge, il se reconnaissait des ennemis, Bruno ne se plaignit que de Mocenigo, en disant que tout ce qu'il avait pu enseigner chez lui, c'était lui qui l'avait voulu et qu'il l'avait bien souvent sommé avec menaces de lui apprendre tout ce qu'il savait lui-même.

Dans son dernier interrogatoire, celui du 30 juillet, Bruno fit la déclaration suivnate :

« Il se peut que dans un si long espace de temps, j'aie encore dévié et erré loin de la sainte Eglise en d'autres manières que celles que j'ai exposées, et que je me trouve lié par d'autres censures. Mais en y pensant bien cependant, je n'en connais point d'autres. J'ai confessé et je confesse maintenant mes erreurs spontanément et je suis ici entre les mains de Vos Seig. ill., pour recevoir remède à mon salut. Du repentir de mes méfaits, je ne pourrais dire tout ce que j'en éprouve ni exprimer suffisamment ce que je pense.

(Puis se mettant à genoux, il ajouta) : Je demande humblement pardon à Dieu notre Seigneur et à vos Seign. ill., de toutes les erreurs que j'ai commises et je suis prêt à exécuter tout ce que décidera votre prudence et tout ce que l'on jugera le plus favorable pour mon âme. De plus je vous demande de me faire plutôt un châtiment plus grave, s'il le faut, mais qui ne soit pas en public, pour éviter qu'il n'en rejaillisse un déshonneur sur le saint habit que je porte et si, par la miséricorde de Dieu, et de vos Seign. ill., la vie m'est accordée, je promets de faire de ma vie une réforme notable, pour compenser le scandale que j'ai donné par une équivalente édification... »

Que serait-il résulté de ce procès vénitien, nous ne le savons pas. Il ne fut pas porté de sentence à Venise. L'Inquisition romaine, entre temps, avait évoqué le procès. Ce fut en vain qu'à Venise on opposa les usages, les privilèges de la République. Le nonce qui négociait l'affaire déclarait que Bruno n'était pas sujet vénitien. C'était, disait-il, un Napolitain. Il y a déjà eu contre lui un procès à Naples, puis à Rome... Même à supposer que Bruno ne fût qu'un religieux, le pape aurait le droit de le réclamer, mais c'était un hérésiarque public, et il était souillé de bien d'autres inculpations. Bref, le Saint-Siège faisait valoir ses droits avec tant de force que Venise, dont les relations avec Rome étaient souvent délicates et tendues, estima plus utile pour la République de céder sur ce point, afin d'améliorer les rapports avec le pape Clément VIII, alors régnant. Bruno entra donc, le 27 février 1593, dans les prisons de l'Inquisition romaine [3]. Son procès ne commença cependant que le 4 février 1599. Et la sentence ne fut prononcée et exécutée que l'année suivante. Pourquoi ce délai inusité ?

[2] Les pièces du procès sont malheureusement perdues. Mais on possède un *Sommaire* en 59 pages, rédigé par un inconnu, et c'est la seule chose que l'on ait pu trouver aux Archives secrètes du Vatican. C'est d'après ce *sommaire* que l'on a pu reconstituer le procès lui-même et les dépositions qui y furent faites, ainsi que les interrogatoires de l'accusé.

[3] Dans notre auteur, il y a 1592, mais il faut évidemment 1593, et l'erreur vient de la différence entre le commencement de l'année, alors et maintenant.

C'est qu'un procès de l'Inquisition était conduit avec une précision canonique parfaite. Bruno avait beaucoup voyagé, beaucoup écrit. Il y avait donc à faire des enquêtes longues et difficiles dans tous les pays où il avait passé, pour savoir ce qu'il y avait fait et dit. Il fallait en outre passer au crible ses nombreux ouvrages.

Que devint Bruno, pendant ce temps ? Il est sûr que le régime des prisons n'était pas très doux, mais les règles de l'Inquisition interdisaient toute cruauté, toute dureté excessive, en précisant que les juges maltraitant les prisonniers au point qu'ils ne puissent survivre, « sont homicides et irréguliers ». De fait, les documents attestent que Bruno fut visité dans sa prison, qu'on lui demandait chaque fois ce qu'il désirait ou ce dont il avait besoin.

Il avait été réglé que ce serait le procureur de son Ordre qui lui fournirait ce qui lui serait nécessaire.

Enfin, le 14 janvier 1599, furent lues au tribunal les *huit propositions hérétiques* extraites de ses écrits et des actes du procès de Venise. Il est remarquable que ces huit propositions avaient été rédigées par le commissaire du St-Office et par le très grand théologien S. Robert Bellarmin. Il fut décidé que les propositions lui seraient soumises, pour qu'il déclarât s'il voulait les abjurer comme hérétiques. On devait rechercher en outre s'il n'y avait pas d'autres hérésies dans ses œuvres.

Le 4 février, en présence du pape, s'ouvrit le procès. Le pape décréta que les propositions seraient présentées à l'acusé. S'il reconnaissait leur caractère hérétique, ce serait bien, sinon, il aurait 40 jours pour déclarer son sentiment.

Le 5 avril, Bruno présenta un document écrit dans lequel il rétractait ouvertement les huit propositions, les reconnaissait comme hérétiques au sens indiqué dans le décret papal de février. Mais cette conversion ne dura pas. Dans les premiers jours de septembre, Bruno présenta de nouveaux écrits, d'où il apparaissait qu'il persévérait obstinément dans ses erreurs. Le 10 septembre, on lui donna de nouveau 40 jours, pour se repentir.

En fait, le Saint-Office ne se réunit que le 21 décembre. Et c'est alors qu'il fit la réponse connue :

« Qu'il ne devait ni ne voulait se rétracter, et qu'il n'avait rien à rétracter, qu'il n'a aucune matière sur quoi rétracter, et qu'il ne sait sur quoi il doit rétracter »[4].

On le fit exhorter par le Général de l'ordre dominicain et son Vicaire. Résultat nul. Bruno écrivit au pape. On ouvrit la lettre, mais comme elle ne contenait pas la rétractation attendue, elle ne fut pas lue au tribunal. Dans la séance du 20 janvier 1600, Bruno fut exhorté, en présence du pape, à reconnaître et abjurer les propositions hérétiques tirées de ses écrits. Il répondit qu'il n'avait jamais avancé de propositions hérétiques, mais que ses écrits avaient été mal compris par les ministres du St-Office. Il se déclara en outre prêt à discuter, avec n'importe quel théologien, et à soutenir tout ce qu'il avait dit et écrit. Sur quoi, le pape, après consultation des juges, décréta que la cause suivrait son cours canonique, que la sentence serait prononcée et ledit frère Giordano livré à la Cour séculière.

Le 8 février 1600, en présence des juges de l'Inquisition et des cardinaux Madruzzo, Santaseverina, Deza, Pinelli, Berneri, Sfondrato, Sasso, Borghese, Arrigoni et Bellarmin, Bruno fut introduit et entendit, à genoux, la sentence suivante :

« Nous, Louis Madruzzo, évêque de Sabine, Jules-Antoine Santori, évêque de Palestrina, dit Santaseverina, etc., etc., appelés par la miséricorde de Dieu prêtres cardinaux de la sainte Eglise romaine, spécialement délégués, dans toute la République chrétienne, comme Inquisiteurs de la perversité hérétique, au nom du Saint-Siège,

« Toi, frère Giordano, fils de Jean Bruno de Nole au royaume de Naples, prêtre profès de l'Ordre de Saint-Dominique, âgé de 52 ans environ, ayant été dénoncé au St-Office de Venise, il y a 8 ans... »

— Suivaient les propositions hérétiques, les déclarations d'obstination de Bruno, etc., et enfin la clause de condamnation :

« Nous disons, prononçons, sentencions et déclarons que toi, frère Giordano, tu es un hérétique impénitent, obstiné et opiniâtre, et que, par conséquent, tu as encouru toutes les censures ecclésiastiques et les peines définies par les saints Canons, lois et constitutions tant générales que particulières... et comme tel, nous te dégradons verbalement et déclarons que tu dois être dégradé de tous les ordres ecclésiastiques majeurs et mineurs dans lesquels tu es établi, selon les saints Canons ; et que tu dois être chassé, comme de fait nous te chassons de notre for ecclésiastique et de notre Eglise sainte et Immaculée, et que tu dois être remis à la Cour séculière, tout comme de fait nous te remettons à la Cour de Mgr le Gouverneur de Rome, ici présent, pour te punir selon les peines légales, en le priant toutefois qu'il veuille bien mitiger la rigueur des lois, envers ta personne, afin que les peines te soient infligées sans péril de mort et sans mutilation d'aucun membre. »

A quoi, Bruno ne répondit que par la phrase menaçante souvent citée :

« C'est peut-être avec plus de peur que vous portez cette sentence contre moi, que je n'en éprouve à la recevoir ! »[5]

Le jour même de la sentence, Giordano fut dégradé et enfermé à la prison Tor di Nona. Dès lors, le public romain est dans l'attente d'une exécution. On signale de vains efforts pour ramener le pauvre moine. Les Pères de la Confrérie de la Décollation de St-Jean l'assistèrent et l'accompagnèrent jusqu'au bûcher. L'exécution eut lieu le 16 février 1600. Nous possédons le rapport de la Confrérie. Giordano Bruno fut vivement exhorté, supplié, encouragé jusqu'à l'échafaud, mais il resta sourd à toutes les instances :

« Il fut donc conduit, dit le rapport, par les ministres de la justice au *Campo di fiori*, là dépouillé de ses vêtements, attaché nu à un poteau et brûlé vif. Il était accompagné jusqu'au bout par les frères de notre Compagnie chantant des litanies, en même temps qu'on l'exhortait à renoncer à son obstination, dans laquelle néanmoins il termina sa misérable et infortunée existence. »

Un autre document atteste qu'on lui présenta le crucifix, mais que l'ayant regardé d'un œil hostile il détourna la tête — *torvo eam* (imaginem) *vultu aspernatus rejecit.*

[4] « Quod non debet nec vult rescepiscere, et non habet quid rescipiscat, nec habet materiam rescipiscendi, et nescit super quo debet rescipisci. » Tout cela, répétons-le d'après les documents publiés par Spampanato-Gentile, ici : document XXIV, p. 183.

[5] « Majori forsan cum timore sententiam in me fertis quam ego accipiam. »

Détournons, à notre tour, le regard de cette scène douloureuse et essayons de donner une idée du style et de la doctrine de Giordano Bruno.

III. — *Le système dans ses rapports avec la religion chrétienne.* — Le trait dominant du style et de la pensée de Giordano Bruno, peut-on dire, c'est l'orgueil. Il est plein de lui-même. Il se range au nombre des « philosophes » et il estime que cela le fait sortir d'un trait de la commune humanité et par conséquent de toutes les lois religieuses et morales des autres humains. La « philosophie nolaine », comme il appelle son système, partage les hommes en deux catégories : lui, et les autres. Avec lui, naturellement, ceux qui l'écouteront, le suivront, l'admireront. « Il sera blâmé des ignorants, critiqué des imbéciles, condamné des brutes, mais aimé des sages, estimé des puissants et favorisé par les dieux. »

On trouve, dans ses écrits des vanteries énormes au sujet de son propre savoir. Dans une lettre adressée à l'Université d'Oxford, il se présente dans les termes suivants :

« Philothée Giordano Bruno, de Nole, docteur de la théologie la plus éclairée, professeur de la sagessse la plus pure et la plus innocente, connu dans les principales universités d'Europe, philosophe éprouvé et reçu avec honneur partout, nulle part étranger si ce n'est chez les barbares et les ignorants, accoucheur des esprits endormis, dompteur de l'ignorance récalcitrante et présomptueuse, qui en tous ses actes, manifeste une philanthropie universelle, qui ne considère pas plus un Italien qu'un Anglais, un homme qu'une femme, un mitré qu'un couronné, un magistrat qu'un militaire, un homme à cuculle qu'un homme sans cuculle, mais qui n'aime que celui dont la fréquentation est la plus paisible, la plus fidèle, la plus utile, qui ne regarde ni aux têtes ointes, ni aux fronts consacrés, ni aux mains lavées ou à l'organe circoncis, mais uniquement (partout où il est permis de regarder en face) à l'esprit et à la culture, que les propagateurs de folie et les petits hypocrites détestent, que les hommes droits et studieux aiment, et à qui applaudissent tous les esprits les plus nobles... »

Ce serait évidemment une litote que de dire qu'une phrase aussi monumentale ne brille pas par la modestie. Bruno ne laissait à personne le soin de le glorifier... Il a l'impression d'être au milieu d'un monde endormi, incapable de se hausser jusqu'à lui. Le bibliothécaire de St-Victor, à Paris, Guillaume Cotin, avait remarqué ce trait saillant de son caractère, et il écrivait, dans son Journal, à la date du 12 décembre 1585 :

« Jordanus... contemne tous docteurs... dit que les lecteurs (professeurs) en Italie des lettres humaines sont quasi nuls et de nul acquest. »

Ce dédain de l'humanité ne l'empêche pas de flagorner les princes dont il attend quelque chose. C'est, sous ce rapport, un précurseur notable de Voltaire. On trouve dans ses écrits un éloge dithyrambique de la reine Elisabeth, éloges sur éloges aussi à l'adresse du roi de France Henri III. Il se rattrape sur ses adversaires, dans le domaine philosophique. Son vocabulaire, dans l'invective, est d'une richesse inouïe. Tous ceux qui n'admettent pas ses idées ou qui les combattent sont

« des rustres, des insensés, des fous, des sophistes, des taupes, des brutes de vulgaires ânes, des aveugles, des cochons, des buses, des neveux de l'âne conservé dans l'arche de Noé... »

On ne trouve que chez Luther de pareilles bordées d'injures. De vraies litanies ! Bruno est spécialement dur pour les calvinistes, pour les Juifs, pour les moines, pour les pédants, pour les poètes à la Pétrarque.

Après ce que nous avons vu du caractère du personnage, nous ne serons pas surpris de constater que son style — très semblable à sa vie même — est libre, irrégulier, volontiers redondant, boursoufflé, excessif, violent, torrentiel et souvent bourbeux. Les blasphèmes y côtoient les grosses obscénités. Il y a, en certains ouvrages, tels que le *Candelaio*, un ton de cynisme imité de la *Courtisane* de L'Arétin. La plus basse sexualité s'y étale de toutes parts. Ce « *Chandelier* » est une comédie qui fut imprimée à Paris en 1582.

Il semble que la vie privée de Giordano Bruno ait été extrêmement relâchée. Comme beaucoup de débauchés, il cumulait le mépris et l'abus des femmes. En certains textes, il préconise la polygamie.

Mais en face de ces côtés noirs, Giordano Bruno a-t-il quelque valeur scientifique ou philosophique ?

Il faudrait beaucoup de place — plus que nous ne croyons devoir en consacrer à un sujet aussi mince — pour répondre à cette question. Nous nous bornerons donc à donner très brièvement les conclusions de Luigi Cicuttini, qui étudie très en détail la double question posée.

Au point de vue scientifique, Bruno ne compte pas. Entre Copernic, dont il se fait le haut-parleur, et Galilée, qui l'ignorera systématiquement, comme négligeable, Bruno vante la science mais ne la fait avancer en rien.

Dans le domaine philosophique, sa contribution n'est pas beaucoup plus importante. Nous avons dit déjà que son système peut se définir un *monisme naturaliste immanentiste*. Il confond Dieu avec la Nature, il fait de la Nature une sorte d'animal éternel et infini. La matière est animée par une âme unique et partout présente. Le monde, par ailleurs, est absolument sans bornes. Il est pénétré de pensée et d'intelligence. L'âme du monde est le principe formel de toutes les choses. Les âmes particulières ne sont que des degrés de tension divers de l'âme unique et universelle.

Le degré de tension est extrême dans des esprits de génie tels que celui de Giordano Bruno. Il est très faible dans le *vulgum pecus*, pour lequel Bruno, comme Voltaire plus tard, professe le plus profond dédain.

La philosophie est faite pour les gens intelligents, la religion pour les imbéciles. De là, ce système de défense de Bruno que nous avons signalé : il a peut-être bien dit des blasphèmes, oui, il le reconnaît, mais c'est qu'il parlait en philosophe et non en théologien ! Bruno appelle la foi « l'asinité ». Il dédie un sonnet à la Louange de l'Ane et de l'asinité. Dans sa *Cabale*, où il traite de l'asinité, il donne cette conclusion qui sera aussi la nôtre, car après cela, il faut tirer l'échelle :

« Je me tourne vers vous, ô très aimés auditeurs... retirez-vous dans la pauvreté d'esprit, soyez humbles d'esprit, renoncez à votre raison, éteignez en vous cette lumière fougueuse de l'intelligence qui vous enflamme... évitez que certains degrés de science viennent agrandir vos douleurs ; reniez tout bon sens, faites-vous chétifs dans la foi, soyez cette bienheureuse ânesse, réduisez-vous à ce glorieux ânon, pour lesquels le Rédempteur du